



FSU 43
4 Rue de la Passerelle
43000 Le PUY-EN-VELAY
Tél : 04 71 04 07 09
Mail : fsu43@fsu.fr



Déclaration de la FSU au CDEN du 4 octobre 2019

Madame l'inspectrice,

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN.

Le contexte actuel témoigne du mal être dans le monde enseignant au sens large. Le décès tragique de notre collègue C. Renon qui a signé dans sa lettre « une directrice épuisée », en est une bien triste illustration. La communication tardive du ministère sur ce sujet témoigne de la considération qui est portée à notre profession.

Les nombreuses réformes qui se succèdent, le manque de formation, les tâches de direction toujours plus nombreuses, les difficultés de mobilité lors du mouvement, le manque de reconnaissance du travail des AESH et les fermetures de classes sont autant de critères qui pèsent quotidiennement sur le moral de nos collègues. Ajouter à cela une réforme des retraites par points, qui impactera particulièrement les enseignants, cela finit par sérieusement décourager nos collègues.

Pour en venir à la carte scolaire, lors du CTSD du 5 septembre, nous avons été désagréablement surpris par votre refus de comptabiliser les enfants de moins de 3 ans dans les effectifs des écoles publiques de notre département. Ces élèves sont pourtant bien présents dans les classes et nécessitent comme les autres toute l'attention des personnels. Les faire disparaître des documents de travail est déjà un manque certain de considération pour le travail de nos collègues. C'est aussi se mettre en porte à faux avec la réglementation, notamment avec l'article 8 de la loi de 2013 dite de « Refondation de l'école » qui prévoit que sous certaines conditions ces enfants doivent être intégrés aux effectifs. De plus, comme vous le savez, les écoles publiques sont soumises à une grande concurrence avec l'enseignement privé en Haute-Loire. Ne pas prendre en compte ces jeunes enfants dans nos classes, revient à faire une fois de plus un cadeau au privé qui les accueillera à bras ouverts s'ajoutant au cadeau budgétaire organisé par la mise en place de la loi Blanquer.

Par ailleurs, nous regrettons qu'aucun réel débat n'ait pu être tenu quant à l'école de Dunières qui a perdu sa quatrième classe lors de la carte scolaire de printemps. Cette école qui compte aujourd'hui 87 élèves et dans laquelle la mairie investit pour de nouveaux locaux se trouve pénalisée par une fermeture anticipée de votre prédécesseur. Nous vous demandons donc de prendre en compte cette situation avec bienveillance.

Dans le second degré, et malgré nos demandes répétées, les conditions de travail continuent à se dégrader fortement. Nous sommes très heureux de constater les améliorations apportées par le Conseil Départemental de la Haute-Loire sur les bâtiments de nos collèges. Pour le reste, nous ne comprenons plus notre administration qui prend en compte les seuils pour fermer mais qui les « oublie » dès lors qu'il s'agit d'ouverture !

Près d'un tiers des collèges du département accueillent des effectifs dépassant les 28 élèves par division. Les conditions de leur accueil ne sont pas réunies pour assurer une vraie égalité des Chances si chères à notre ministre! Nous réclamons dans cette instance qu'est le CDEN, après les Comités techniques passés, la création des divisions supprimées tant pour assurer une qualité d'enseignement en direction des élèves et de leurs familles, que des collègues qui risquent de ne pas pouvoir terminer l'année ! 7 divisions ont disparu sans réelle raison puisque le nombre d'élèves en collège reste stable avec une légère augmentation de 12 enfants.

Nous avons demandé la possibilité d'avoir accès aux documents relatifs aux effectifs de l'enseignement privé, établissement par établissement, division par division, comme ils nous sont distribués en instance pour le public. Nous espérons pouvoir y avoir accès afin d'en tirer des analyses sur les attributions des moyens.

Enfin, nous ne pouvons pas cautionner le positionnement de notre ministre de l'Education nationale qui se targue « d'avoir vécu la plus sereine rentrée depuis sa présence dans les équipes ministérielles ». Pour nous, c'est une provocation supplémentaire que nous n'acceptons pas après les décisions prises sur la modification des dates des épreuves du brevet, les « hoquets » liés aux épreuves du baccalauréat session 2019, la pression mise sur les collègues grévistes lors de cet examen. Et que dire et penser de la réforme du lycée tant professionnel que général faite à l'emporte-pièce et fort mal préparée, Que dire et que penser des effectifs dans les lycées publics du département et de la limitation des moyens de création de division alors même que le nombre d'élèves était là ? Nous nous élevons contre la gestion purement comptable de nos métiers. Les élèves ne sont pas des marchandises que l'on peut entasser dans des salles de classe jusqu'à occuper tout l'espace ! Nous voulons former notre jeunesse ! Nous voulons l'émanciper ! Nous voulons former les adultes de demain et non les moutons espérés par nos dirigeants !